



FORMATION « En route vers le test »

COMMENT INSCRIRE LE TEST D'ACTIVITE DANS MON PROJET AGRICOLE ?

Vendredi 6 octobre 2017

à la maison des associations à Annemasse (Espace Martin Luther-King)

Intervenantes :

Isabelle Chenal (Initiaterre) et Manon Robert (ADDEAR 74)

Une journée pour tout comprendre du test d'activité au sein de la couveuse Initiaterre, pour préciser son projet de création d'activité agricole, pour acquérir une méthodologie et établir un plan d'action en vue de se tester.

La formation s'adresse à toute personne ayant un projet de création d'activité agricole en émergence en Haute-Savoie ou dans les départements limitrophes, exprimant le besoin de mûrir son idée et de se confronter à la réalité du métier en se testant au sein d'un espace-test agricole, afin de valider le projet ou se réorienter.

Renseignement

Inscription

Manon Robert
(responsable de stage)
04 50 88 18 47
addear74@gmail.com

Programme

Voir au dos

Modalités financières

Pris en charge
par VIVEA



initiater**terre**
COUVEUSE D'ACTIVITÉS
AGRICOLLES



PROGRAMME

COMMENT INSCRIRE LE TEST D'ACTIVITE DANS MON PROJET AGRICOLE ?

Pensez à vous inscrire auprès de l'ADDEAR 74 (date limite d'inscription le 29 septembre) et n'hésitez pas à nous contacter pour toute information supplémentaire.

VENDREDI 6 OCTOBRE 2017 (9H30 - 17H30)

► **Connaître un espace-test agricole en Haute-Savoie & Présenter son idée de projet d'installation agricole** : Connaître les modalités de fonctionnement d'Initiaterre (couveuse d'activité agricole) & Comprendre les différentes étapes de la création d'un projet

Résultats visés : Réalisation d'un schéma heuristique permettant de parler de sa trajectoire et de son projet d'installation

► **Identifier les savoirs utiles pour son projet et les compétences à acquérir lors du test d'activité agricole** : identifier les compétences utiles acquises au cours des expériences passées et celles à acquérir pendant le test

Résultats visés : Réalisation d'une "carte mentale" du métier d'agriculteur et d'un plan de formations à réaliser

► **Construire son plan d'actions prévisionnel pour sa phase de test d'activité agricole et sa démarche d'installation**

Pré-requis : Les stagiaires devront avoir obtenu une attestation "candidat à l'installation" de la part du Point Info Installation avant la formation.

Méthodes pédagogiques : apport de connaissance des formateurs, travail et échanges collectifs, moments de réflexion personnels

Mode d'évaluation de la formation : Questionnaire individuel en fin de formation, remise d'une attestation en fin de formation.

**Une formation vivante et collective
avec des intervenantes à l'écoute de
vos projets individuels !**

